



**GRAMEEN CRÉDIT AGRICOLE**  
*Microfinance Foundation*

Communiqué de presse

Paris, le 3 février 2010

**Fondation Grameen Crédit Agricole**  
**14 millions d'euros approuvés en faveur de la microfinance dans 10 pays**

Le Crédit Agricole démontre, via les premières actions de la Grameen Credit Agricole Microfinance Foundation lancée en 2008, son engagement dans la lutte contre la pauvreté dans le monde aux côtés du pionnier de la microfinance, le Pr Yunus, Prix Nobel de la Paix 2006 et fondateur et Président de la Grameen Bank.

La Grameen Credit Agricole Microfinance Foundation a été créée en septembre 2008 et a reçu 50 millions d'euros du Crédit Agricole. Grâce à cette dotation financière qui lui est acquise à titre irréversible, à une gouvernance et à une équipe de 11 spécialistes dédiée à sa mission, la Fondation dispose des moyens d'une action à long terme et désintéressée pour accompagner les institutions et les entreprises qui ont pour mission de donner aux plus pauvres accès à des biens essentiels, et en particulier au crédit.

« En consacrant 50 millions d'euros à la Fondation Grameen Crédit Agricole en faveur de la microfinance, nous sommes engagés, il y a 18 mois, dans un processus ambitieux » souligne René Carron, président de Crédit Agricole S.A. et président de la Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation.

**14 millions d'euros approuvés dans 10 pays émergents ou en développement**

Cette initiative, unique en son genre dans le secteur bancaire, a d'ores et déjà permis d'approuver 14 financements pour accompagner des institutions de microfinance et des projets de social business dans 10 pays en développement ou émergents (Cambodge, Kosovo, Egypte, Ethiopie, Kenya, Tanzanie, Mali, Sénégal, Syrie, Inde), pour un montant cumulé de 14 millions d'euros prêtés ou garantis.

Quelques exemples de projets :

- Financement de CAURIE au Sénégal, sixième institution de microfinance du pays, sous la forme d'un prêt de 328 millions de FCFA (équivalent 500 000 €). CAURIE est une coopérative d'épargne et de crédit qui, au 30 juin 2009, finançait les initiatives économiques de 23.100 emprunteurs actifs, exclusivement des femmes...
- Financement de Hattha Kaksekar Limited (HKL) au Cambodge, quatrième institution de microfinance du pays, à hauteur de 2 millions de dollars, sous forme de prêt à 3 ans. HKL compte 44.000 emprunteurs actifs, dont 79% sont des femmes et 65% vivent en milieu rural.
- Financement de Selfina en Tanzanie. Selfina est la 7<sup>ème</sup> institution de microfinance du pays. Dédiée exclusivement aux femmes, elle aide 10.800 clientes, dont 60% sont en zone rurale, à financer l'achat d'équipements grâce à des produits de micro-leasing.
- Prise de participation au capital de la Laiterie du Berger, au Sénégal. La Fondation a choisi de soutenir cette entreprise, créée en 2006 par un jeune sénégalais, Bagoré Bathily, qui fabrique et distribue des produits

---

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Anne-Sophie Gentil 01 43 23 37 51 – anne-sophie.gentil@credit-agricole-sa.fr

Stéphanie Ozenne 01 43 23 59 44 – stephanie.ozenne@credit-agricole-sa.fr

laitiers à partir de lait collecté auprès des éleveurs peuls dans le nord du Sénégal, les faisant ainsi bénéficier d'un revenu régulier. La Fondation interviendra au capital de la Laiterie du Berger à hauteur de 10%, aux côtés des fonds I&P et danone.communities et participera en amont à un programme d'amélioration de l'élevage.

Les Institutions de microfinance, bénéficiaires des financements approuvés par la Fondation, représentent ensemble près de 750 000 emprunteurs dont 92% sont des femmes, 52% vivent en zone rurale et 62% sont en Afrique subsaharienne.

La Fondation confirme ainsi sa vocation à accompagner des institutions et des projets à fort impact économique et social dans des régions peu desservies par les fonds d'investissement existants.

### **A propos de la Fondation : l'alliance de Grameen et Crédit Agricole pour lutter contre la pauvreté dans le monde**

La Grameen Credit Agricole Microfinance Foundation a été annoncée le 18 février 2008. Sa mission : accompagner le développement des institutions de microfinance et faciliter l'émergence de projets de social business dans les pays en développement.

Régie par la loi luxembourgeoise du 28 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, la Fondation propose aux institutions de microfinance une gamme complète de financements dans un esprit de partenariat. Elle s'adresse aux institutions qui se conforment aux meilleures pratiques de gouvernance, de transparence et de protection des consommateurs. Elle donne priorité aux institutions de microfinance dédiées au secteur agricole et rural et à celles qui s'adressent principalement aux femmes.

Organisme sans but lucratif, la Grammeen Credit Agricole Microfinance Foundation intervient dans des conditions lui permettant de maintenir dans le temps la dotation de 50 millions d'euros reçue de Crédit Agricole S.A.

Définitions :

La microfinance couvre un ensemble de services financiers (prêts, garanties, assurances, épargne) accordés à ceux que leur pauvreté, leur éloignement ou leur niveau d'éducation excluent des systèmes bancaires classiques. Le microcrédit permet de prêter de petites sommes, en général sans garanties, pour financer des activités génératrices de revenus.

Le social business : « un social business est conçu et fonctionne comme une entreprise classique. Mais le principe de maximisation du profit est remplacé par celui du bénéfice social » (M. Yunus, « Vers un nouveau capitalisme », Ed JC Lattès.